

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2013-109

Objet:

Alignement de la RD 32

Délibération affichée le :

L'an deux mille treize et le douze décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean Marcel JOVER, Maire.

## **Etaient présents :**

MM. JOVER Jean Marcel - LASSALVY Christian - DEJEAN Anne Marie - GOMEZ René - EDMOND-MARIETTE Dominique - LECOMTE Olivier - BOSCH Jean Claude --- NOEL Martine - DELERIS Claudine - BOREL Christian (départ 19h30) - DEBONO Catherine - PANTANO Sylviane - DELVAL Valérie - SUQUET Maguelonne - LESAGE Lamyaa (arrivée 18h40) - CHRISTOL Marcel - LECLERC Joëlle - SERVEL Olivier - SOREL Joëlle - SOTO Jean-François

Pouvoirs: MM. BARRAL Claude à DEJEAN Anne Marie - LEROY Annie à SOTO Jean François

<u>Absents</u>: MM CONTRERAS Sylvie – SIDERIS André - CHAUSSY Stephan – ZORGNIOTTI Arnaud – DIEZ Frédéric

Convocation du 05 décembre 2013

Mme DEJEAN Anne Marie est élue secrétaire à l'unanimité

Monsieur le Maire présente aux membres de l'assemblée les études d'alignement réalisées au niveau du carrefour du lycée professionnel agricole et horticole, le long de la RD 32.

Situation ancienne

Parcelle OF 1194 10ha 14a 46ca Association intercommunale du Centre Agricole de Gignac

Situation nouvelle

Lot A 34a 83ca Commune

Lot B 7a 23 ca Conseil Général de l'Hérault

Lot C 9ha 72 a 40 ca Association Intercommunale du Centre Agricole de Gignac

Il convient, en conséquence, d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte de transfert de propriété et à procéder aux démarches et formalités nécessaires à la modification du tableau de classement de la voirie communale et du document cadastral.

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil par 22 voix POUR (unanimité)

➤ AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte de transfert de propriété et à procéder aux démarches et formalités nécessaires à la modification du tableau de classement de la voirie communale et du document cadastral.

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire, Jean Marcel JOVER.

Accusé de réception en préfecture 034-213401144-20131212-DEL2013 -109-DE

Date de réception préfecture :